

ANALYSE DU 19 juillet 2012

FAURE GNASSINGBE MET LA CHARRUE AVANT LES BOEUFs

Une série de concertations pour retrouver la transparence au Togo

L'article 30 de la Constitution du 14 octobre 1992 du Togo et revisité par la Loi n° 2011/010 du 16 mai 2011 a fixé les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques. Il n'est pas prévu que les organisateurs d'une manifestation pacifique soient tenus responsables collectivement, pénalement de surcroît alors qu'il n'y a jamais eu d'interdiction de la manifestation.

1. La crédibilité de Faure Gnassingbé se délite

Alors la seule question qui taraude les esprits est la suivante : qui a provoqué les manifestants afin de permettre et de justifier à posteriori les bavures et répressions du 12 au 14 juillet 2012 afin de procéder à des interpellations intempestives des membres du mouvement citoyen *Collectif Sauvons le Togo* ? Personne bien sûr ! Sauf que la crédibilité de Faure Gnassingbé a été écornée. En définitive, ce sont les réformes constitutionnelles et institutionnelles, pourtant indispensables à l'avènement de la vérité des urnes pour les prochaines élections législatives et les futures élections présidentielles, qu'il tente d'imposer en force et de manière unilatérale sous le couvert d'un vrai « monologue » appelé à tort « dialogue ».

La seule priorité aujourd'hui au Togo est de convaincre le pouvoir et le système de Faure Gnassingbé que le Togo vit en 2012 et non en 2005, lorsqu'un groupuscule de militaires non républicains pouvait faire peur à une population et imposer le silence des cimetières. Mais aujourd'hui, les populations sont de plus en plus conscientes des techniques de conservation du pouvoir. Notamment celles utilisées par ceux qui considèrent – comme Faure Gnassingbé - que tout dialogue sérieux avec les représentants du peuple togolais, signifierait la fin de leurs privilèges et l'inscription sur les listes d'une agence de chômage alimentaire. Une institution qu'il est aussi urgent de mettre en place au Togo et de doter d'un budget conséquent, en faveur des travailleurs togolais.

Alors pour ne pas créer d'ambiguïtés inutiles, il ne faut plus parler de « dialogue ». Le Togo a besoin d'une série de concertations portant sur les conditions d'organisation et de contrôle paritaire des élections législatives et communales. Si l'on ne peut déboucher sur des règles consensuelles, il faudra passer au vote au cours des réunions et séances de concertation. Ce qui n'exclut pas un retour à une sorte de conférence souveraine, limitée aux représentants des partis politiques, des représentants de la société civile – y compris celles de la diaspora - et du Gouvernement. Mais, il n'y a pas pour le moment de garantie de transparence. Rien ne permet aujourd'hui de stopper le pouvoir dans ses velléités - maintes fois utilisées par le passé - d'inverser les résultats des prochaines élections législatives pour valider la contre-vérité des urnes, comme au cours des élections précédentes au Togo, soit 2005, 2007 et 2010.

Au lieu de résoudre ce problème en donnant des gages de bonne volonté, le système de Faure Gnassingbé choisit de sacrifier Gilbert Houngbo, le premier ministre, afin de tenter de relancer son jeu, en utilisant

l'appât des postes ministériels pour diviser les partis de l'alternance. C'est le 11 juillet 2012 que l'ex-premier ministre aurait été « démissionné ». Il est donc clair aujourd'hui que si les partis de l'opposition et de l'alternance doivent construire des positions communes, ils ne peuvent conclure d'alliance avec les partis suivants qui semblent bien s'entendre sur le fond sans d'ailleurs avoir d'accord formel et officiel. Il s'agit de l'Union pour la République (UNIR), le nouveau parti de Faure Gnassingbé, la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), et l'Union des forces du changement de Gilchrist Olympio (UFC-AGO) qui refusent de rejoindre les mouvements populaires pour l'alternance au Togo et n'ont pas d'objections pour se plier aux conditions posées par ceux-là mêmes qui imposent la contrevérité des urnes. Il semble que c'est faire preuve de pragmatisme. Chacun jugera !

2. Le bilan de Gilbert Houngbo n'est pas bon : augmentation des dépenses militaires

La démission du Premier Ministre va permettre maintenant une clarification de la polarisation du jeu politique togolais. A moins que ces partis cités plus haut viennent préciser leur position face au peuple togolais. La seule avancée est que la mission du nouveau Gouvernement doit être clarifiée. Il ne s'agit pas de poursuivre la politique de Gilbert Houngbo car le bilan n'est pas brillant. Jugez en plutôt : sous l'impulsion de Faure Gnassingbé, la part des dépenses du gouvernement togolais est passée de 9,8 % à 13 % en 2010 et serait en passe d'atteindre 15 % en 2012 avec plus de 1 million de \$ US, soit près de 300 millions de FCFA d'importations d'armes au Togo¹. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement promptes à fermer les yeux sur les inégalités et les droits humains au Togo, dès lors que les remboursements de leurs prêts se font à échéance fixe, devraient peut-être se réveiller ! Car si l'essentiel de leurs prêts est destiné à aller taper sur les populations qui manifestent pacifiquement, il n'y aura aucune chance de remboursement sous le système de Faure Gnassingbé. Rappelons d'ailleurs que plus de 92,1 % des dépenses du Gouvernement togolais sont payées par l'aide publique au développement en 2010² et la situation s'est dégradée depuis. Alors, comment un Togo qui se dit souverain et indépendant et ne fonctionne qu'avec les subsides de l'aide au développement, peut-il réellement s'engager sur la voie du développement ? Une grande partie de l'apport de la Diaspora avec près de 333 millions de \$ US en 2010, et près de 350 millions en 2012 - alors que le pouvoir politique refuse toujours de recenser cette Diaspora et lui interdit donc d'exercer son droit de vote citoyen - permet de stabiliser la pauvreté qui reste élevée.

Pour garder le pouvoir sous des apparences de « dialogue inclusif », Faure Gnassingbé a privé les Togolais et Togolaises des dépenses sociales. Rappelons tout de même que le Ghana voisin n'a dépensé que 2,4 % des dépenses du gouvernement pour les militaires et que le Bénin est en baisse avec 6,8 % en 2010³. Aussi, avec la vérité des urnes, les dépenses militaires baissent et sont affectées pour améliorer le mieux-être des populations. Quand on observe la situation au Burkina-Faso où la notion de démocratie se décline comme celle du Togo de Faure Gnassingbé, les dépenses militaires sont passées de 10,2 % en 2005 à 12,4 % des

¹ World Bank (2012). *World Development indicators 2012*, World Bank : Washington D.C., p. 310.

² World Bank, op. cit. p. 376.

³ Ibid., p. 308.

dépenses du Gouvernement⁴. La conclusion logique de ce constat est la suivante : là où la contre-vérité des urnes prospère, les dépenses militaires pour conserver le pouvoir augmentent au détriment des populations.

C'est donc probablement avec ces armes importées, que les militaires non républicains, vraisemblablement sans objection évidente de Faure Gnassingbé, ont choisi de terroriser les populations en commençant par les dirigeants de l'opposition. Le Togo étant membre non permanent du Conseil de sécurité ne peut se permettre de « tuer », mais peut envoyer des gaz lacrymogènes et défoncer les portes et saccager la maison des leaders de l'opposition togolaise. Le cas d'Agbéyomé Kodjo, Président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) et plus récemment de Jean Pierre Fabre, Président de l'Alliance nationale pour le Changement (ANC) ne sont que des exemples de la barbarie, sous fond de panique, qui est en train de saisir ceux qui pourraient demain se retrouver devant les tribunaux pour atteintes aux droits humains et non-respect de la propriété privée au Togo.

3. Faure Gnassingbé : le fragrant délit d'obstruction démocratique

Face à cette honte publique, Faure Gnassingbé qui a laissé faire les forces dits de « l'ordre » non-républicaines s'aperçoit, avec surprise d'ailleurs, qu'il vient de perdre le peu de crédibilité que la communauté internationale pouvait encore lui accorder. Aussi, les militaires non-républicains sont devenus un poids dont il va tenter de se débarrasser. C'est ainsi que le même Faure Gnassingbé qui est resté sourd et muet depuis que le Collectif Sauvons le Togo l'empêche de dormir paisiblement, a sommé son Ministre de la Sécurité de faire un rapport sous 48 heures pour dit-il « situer les responsabilités dans les casses du 14 juillet 2012 » dans la propriété privée d'un Chef de parti, Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC. Situer les responsabilités ne veut pas dire qu'il y aura sanction. En effet, toute sanction pourrait se retourner contre Faure Gnassingbé, compte tenu de la division entre les militaires non-républicains et les militaires républicains au sein de l'Armée que Faure Gnassingbé ne contrôle que de très loin⁵. Cette intervention devait mettre fin à une marche pacifique du Front républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC). Mais cela a eu l'effet inverse de galvaniser les populations togolaises complètement en colère contre ces forces de maintien de l'ordre qui ne pensent qu'à maintenir au pouvoir celui a réussi, en moins de 7 ans à entraîner un nombre important de la population togolaise dans la précarité et la pauvreté. Non sans une certaine responsabilité quant à une gouvernance faussement consensuelle pour la perpétuation des inégalités, des injustices et des impunités.

Ainsi, confier une enquête à celui qui est le responsable direct des exactions des agents placés sous son autorité, témoigne, à qui en douterait encore, de la duplicité des techniques de Faure Gnassingbé pour dégager sa propre responsabilité. Soit Faure Gnassingbé ne contrôle plus une partie des agents en uniforme qui l'ont mis en place et voient en sa survie, leur propre survie au pouvoir, soit Faure Gnassingbé contrôle tout et est l'instigateur de tout mais tente de se disculper. Dans les deux cas et sous d'autres cieux démocratiques, cela aurait mérité la démission et des charges pénales non pas contre le CST mais bien contre

⁴ Ibid., p. 308.

⁵ En effet, des éléments incontrôlés ou contrôlés de la police et de la gendarmerie se sont introduits sans mandat au domicile de Jean-Pierre Fabre et ont lancé des grenades lacrymogènes, ont frappé les habitants des lieux et ont kidnappés certains vers des destinations inconnues ; voir PANA (2012). « Togo: Une enquête après les casses chez un opposant », in *Afriquejet.com*, voir <<http://www.afriquejet.com/togo-une-enquete-apres-les-casses-chez-un-opposant-2012071841961.html>> accédé le 18 juillet 2012.

l'Etat Faure Gnassingbé. Mais on est au Togo... Alors les résultats de cette enquête devraient encore une fois aboutir à des formes modernes de l'impunité. Et surtout faire croire à des dysfonctionnements que Faure Gnassingbé va promettre de corriger pour faire passer la pilule au Togolais et Togolaises. Quand on est juge et parti, il est difficile de faire jaillir la vérité tout court. Alors la technique de diversion de Faure Gnassingbé ne fonctionne pas. Il est pris en flagrant délit d'obstruction démocratique. Il n'y a que la communauté internationale qui refuse ou feint de ne pas voir la réalité en face, attendant que les massacres des populations et l'irréparable ne se produisent, dans un pays où la patience du peuple a atteint son point de non-retour.

4. Le quiproquo du système Gnassingbé : entre éradication de la pauvreté et éradication des pauvres

Sur les conditions d'une concertation, le Gouvernement ne pourra pas faire l'économie de satisfaire au moins partiellement les revendications légitimes de l'ANC, à savoir : la réintégration à l'Assemblée nationale de ses neuf membres arbitrairement exclus depuis plus d'un an, ainsi que l'acceptation de réformer dans le cadre de la concertation, une nouvelle loi électorale qui garantirait la transparence, la vérité des urnes et l'impossible inversion des résultats.

Au niveau du Collectif Sauvons le Togo, les positions sont encore plus claires : la transparence dans la préparation des conditions préparatoires aux élections législatives d'octobre 2012, l'annulation de la nouvelle loi électorale et le nouveau découpage électoral portant de 81 à 91 le nombre des députés en toute asymétrie avec un retour à la constitution de 1992 approuvée par référendum par le peuple togolais, et, enfin, la fin de l'impunité par l'identification officielle, le jugement et la condamnation des auteurs des actes de tortures identifiées dans les différents rapports officiels sur les droits humains au Togo.

Dans ces conditions, les membres du FRAC et du CST sont unanimes pour refuser de participer à un quelconque gouvernement de Faure Gnassingbé alors les conditions mêmes d'organisation de la vérité des urnes dans la transparence sont totalement bafouées. Il n'y a qu'une certaine partie de la communauté internationale et africaine qui continue à croire que la pression populaire pourrait se calmer en faisant des concessions qui ressemblent plus à des formes modernes du « *partage de la mangeoire* ». Peut-être donc que Faure Gnassingbé qui veut toujours mettre « *la charrue avant les bœufs* » a oublié que depuis qu'il est au pouvoir, près de 69,3 % de la population togolaise vivait en 2006 avec moins de 2 dollars par jour, soit 565 FCFA⁶ et qu'en 2012, le pourcentage serait proche de 78 %. Le système de Faure Gnassingbé se partage la richesse du Togo au sein d'un système fermé militaro-clanique et laisse le reste de la population « *crever* ». Au lieu d'éradiquer la pauvreté, Faure Gnassingbé s'organise pour éradiquer les pauvres au Togo.

5. Recommandations du cvu-Togo-diaspora : Vers une série de concertations sur la transparence

Face au doute grandissant sur la volonté et la capacité de Faure Gnassingbé à engager durablement non pas un « *dialogue loyal et direct* » sur les conditions transparentes d'organisation de la démocratie représentative au Togo, le CVU-Togo-Diaspora suggère :

⁶ World Bank (2012). *World Development indicators 2012*, World Bank : Washington D.C., p. 70.

1. Que les partis politiques ainsi que toutes les structures de la société civile ayant opté pour une alternance pacifique du pouvoir, puissent organiser entre eux, une série de rencontres pour harmoniser leur position afin d'éviter le système du « diviser pour régner » de la partie adverse, de fonctionner ;
2. avec la sortie démocratiquement de Jean Ping à la Commission de l'Union africaine - un des derniers bastions de représentants africains issus de pouvoirs fondés sur la contrevérité des urnes - et le changement en profondeur de la France de François Hollande qui opte pour la moralisation des affaires publiques, l'Afrique va assister, non sans difficulté au retour de la crédibilité des représentants des Etats africains s'ils ou elles sont issus de la vérité des urnes. Le pouvoir et le système de Faure Gnassingbé devraient prendre conscience que la vague du changement et du retour de l'éthique et de la démocratie vraie au sommet de l'Union africaine, ne pourra pas épargner le Togo, tôt ou tard ;
3. Il n'est plus possible de confier à Faure Gnassingbé l'organisation de conditions favorisant la mise en place d'une série de concertations (il ne s'agit pas de dialogues). Ainsi une commission paritaire (gouvernement, partis politiques, associations de la société civile y compris la Diaspora) doit être mise en place rapidement et faire des propositions qui devront être adoptées par l'ensemble de la classe politique ;
4. Une série d'au moins 3 ou 4 réunions de concertation nationale doit avoir lieu. La commission paritaire devrait voir ses termes de référence être limités sur les conditions d'établissement d'un cadre de travail, permettant de rédiger la feuille de route devant mener à la vérité des urnes pour les élections législatives, et les conditions de correction en cas de non-respect des conditions acceptées par les uns et les autres ;
5. Si le principe d'une telle approche est adopté, et si les conditions posées par le Collectif Sauvons le Togo sont prises en compte et satisfaites, il n'y a en principe plus de raison de douter de la volonté de Faure Gnassingbé de renouveler sa pratique des élections et des résultats ne correspondant pas aux choix exprimés par les Togolais et Togolaises ;
6. A défaut, les dissensions actuelles entre les agents militaires, de police, et de gendarmerie, pourraient simplement conduire à un alignement des uns sur les revendications de la population que porte le Collectif Sauvons le Togo, et des autres sur ceux qui veulent, contre vents et marées, poursuivre une gouvernance de la contrevérité des urnes. Le Togo ne peut se permettre une telle division inutile juste parce que la communauté internationale continue à légitimer la contrevérité des urnes ;
7. Face à de tels blocages, les femmes togolaises devront prendre leurs responsabilités en prenant la direction des opérations de retour à la vérité des urnes au Togo en organisant une nouvelle forme de revendication pacifique : refuser le lit à tous les militaires, gendarmes et policiers non républicains ;
8. Il ne sera alors plus possible pour les uns et les autres de refuser d'opter pour une série de concertation et d'accepter de décider sur une base paritaire, tout en restant à l'écoute des populations. Ce n'est qu'à cette condition que Faure Gnassingbé ne mettra plus « la charrue avant les bœufs ».



Mouvement Citoyen



Collectif pour la Vérité des Urnes

Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Coordinateur Général



Collectif pour la Vérité des Urnes

Association CVU-Togo-Diaspora
Les Services du CVU-Diaspora-International
Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org